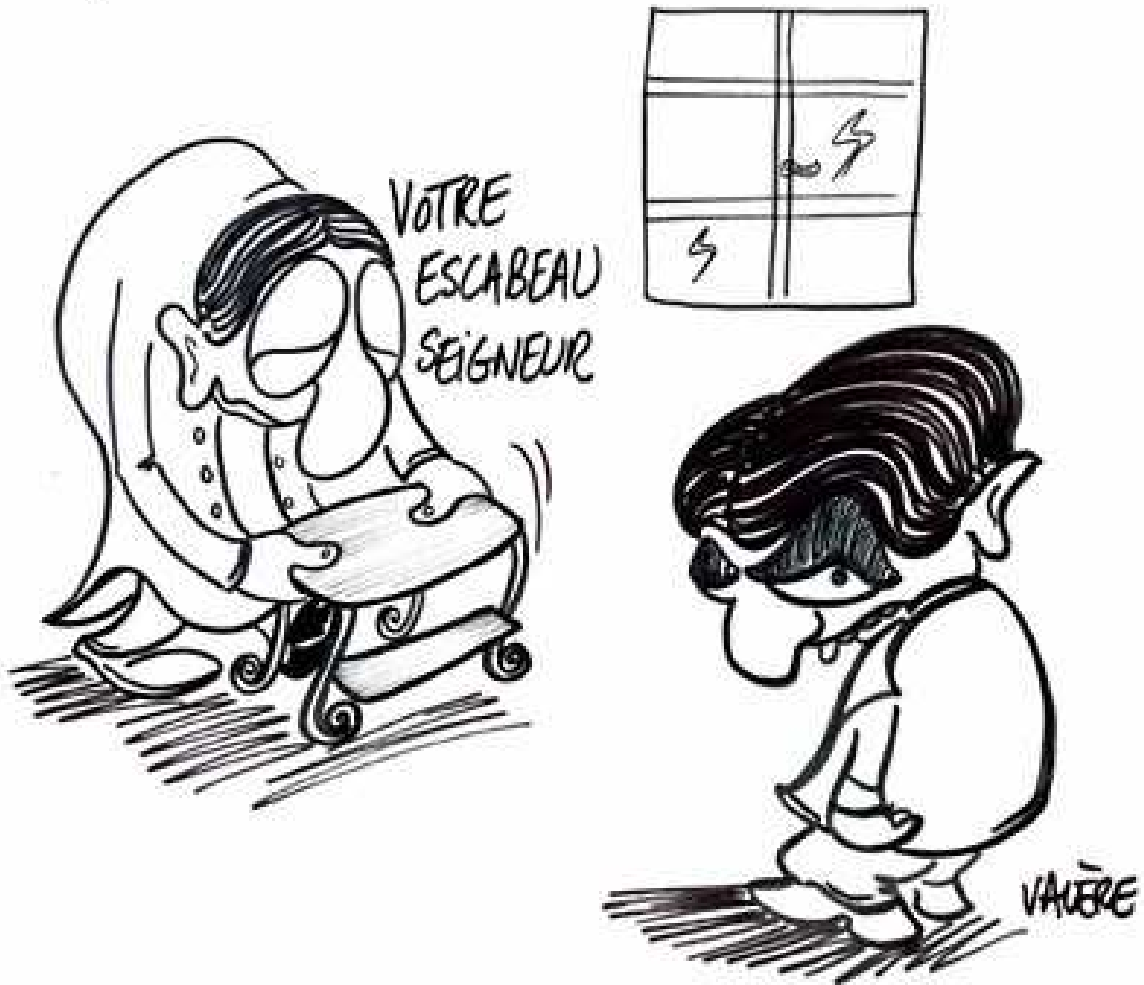


L'HEBDO QUI CLIC

N°158
Sem. 09

72 nouveaux syndiqués
depuis le 1^{er} janvier 2009

SARKO NE VOIT PAS LES GRÈVES





Jacques NOMERTIN
Secrétaire général
de la CGT Guadeloupe

Montreuil, le 19 février 2009

Le Secrétaire général
01 48 18 82 12
cabsg@cgt.fr

Cher Camarade,

La mort de notre Camarade Jacques BINO a choqué toute la communauté nationale. Les tirs qui ont coûté la vie à Jacques, adhérent de la CGTG et du SNADGI CGT sont des actes odieux et inadmissibles. La CGT les condamne de façon catégorique.

Force est cependant de constater que ce militant dévoué et intègre a été victime de la dégradation de la situation en Guadeloupe, consécutive au refus de l'Etat d'honorer les engagements pris lors des négociations engagées sur vos légitimes revendications.

Comme la CGT l'a indiqué dès hier, la stratégie de pourrissement choisie par les pouvoirs publics porte une responsabilité écrasante dans cette tragédie. C'est pourquoi la CGT a fait part hier au Président de la République de son exigence de reprise rapide des négociations rompues du fait de l'Etat.

Dans ce climat de tension extrême, la CGTG et le Collectif LKP font preuve d'un grand sang froid.

La CGT tient à témoigner à la CGTG, à l'ensemble des forces sociales engagées dans le mouvement revendicatif actuel et à l'ensemble de la population guadeloupéenne, de ses sentiments les plus fraternels.

Je tiens dès à présent à t'exprimer mes sentiments de solidarité et de fraternité en ces terribles circonstances.

Je t'assure de la totale solidarité de la CGT, de ses militants, pour imposer aux pouvoirs publics dans les délais les plus brefs la satisfaction de vos légitimes revendications.

C'est le sens de l'appel à manifester le samedi 21 février lancé par la CGT.

Obtenir satisfaction après ce conflit d'une ampleur exceptionnelle sera le meilleur hommage à rendre à notre Camarade Jacques BINO.

Je te prie de bien vouloir transmettre à sa compagne, à ses proches et à ses amis mes sincères condoléances, ainsi que le témoignage de ma solidarité fraternelle.

Bernard THIBAULT
Secrétaire Général de la CGT

Sommet social

60% des Français jugent les mesures inefficaces

vendredi 20 février 2009

Nicolas Sarkozy n'a pas convaincu mercredi soir. C'est vrai pour les organisations syndicales déçues et plus que jamais mobilisées pour le 19 mars. Mais c'est aussi vrai pour six Français sur dix à en croire un sondage CSA dans Le Parisien/Aujourd'hui en France daté de vendredi 20 février. Ils sont encore plus nombreux (62% à soutenir et avoir de la sympathie pour la journée de mobilisation sociale du 19 mars.

Appel des organisations syndicales CFTC, CFDT, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA du 23 février 2009

La forte mobilisation du 29 janvier a conduit le président de la République à annoncer à l'occasion de la rencontre avec les partenaires sociaux, le 18 février, une légère inflexion sociale à son plan de relance.

En réponse à une partie des revendications avancées par les organisations syndicales, des mesures sont annoncées, des processus de concertation sont proposés sur le partage de la valeur ajoutée et des profits, un fonds d'investissement social est programmé.

Les organisations syndicales CFTC, CFDT, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA considèrent que les mesures sont trop parcellaires pour modifier le cap économique de la politique gouvernementale. Par ailleurs le Président a refusé catégoriquement d'augmenter le Smic, de modifier sa politique d'emploi dans les fonctions publiques et de revenir sur la défiscalisation des heures supplémentaires... A cela s'ajoutent l'attitude dogmatique du patronat et son refus d'assumer ses responsabilités.

La crise nécessite des réponses d'une toute autre portée. Les effets de la crise économique et financière s'accroissent et accroissent les inquiétudes des salariés. La recrudescence des suppressions d'emploi, d'utilisation du chômage partiel, contribuent à amplifier la récession et pèsent lourd sur le pouvoir d'achat qui se dégrade.

Tout ceci conduit les organisations syndicales à poursuivre la mobilisation. Elles appellent à poursuivre les actions engagées dans les secteurs professionnels.

Elles confirment la journée de mobilisation interprofessionnelle du 19 mars 2009 qui donnera lieu à des grèves et des manifestations dans tout le pays.

En prolongement de leur déclaration commune du 5 janvier 2009, elles appellent leurs syndicats et les salariés, les demandeurs d'emploi, les retraités, à faire entendre au gouvernement comme aux responsables patronaux et employeurs leurs revendications :

- ⇒ **Défendre l'emploi privé et public ;**
- ⇒ **Lutter contre la précarité et les déréglementations économiques et sociales ;**
- ⇒ **Exiger des politiques de rémunération qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités ;**
- ⇒ **Défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale, des services publics de qualité.**

Elles expriment leur solidarité et leur soutien aux salariés des DOM et à leurs organisations syndicales et appellent gouvernement et patronat à répondre positivement aux revendications posées.

Elles conviennent de se réunir à nouveau le 20 mars 2009 à 8h00.

SYNTHESE DES MESURES ANNONCEES AU SOMMET SOCIAL DU 18 FEVRIER 2009

Chômage partiel

Bénéficiaire	Montant de la mesure	Départ de la mesure	Durée de la mesure	Financement	Mesures Complémentaires
Salariés d'entreprises en activité partielle	75% du salaire brut avec plancher d'indemnisation qui reste fixé à 6,84 euros	Dépendra de conventions à négocier entre l'Etat et les branches ou entreprises.	Sera fixée par les conventions	Entreprise/ Etat / Assurance chômage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilisation de la formation professionnelle ▪ Discussions avec les banques pour une modulation des échéances dans le remboursement de prêts immobiliers

Prime pour salariés précaires

Bénéficiaire	Montant de la mesure	Départ de la mesure	Durée de la mesure	Financement	Mesures Complémentaires
Demandeurs d'emplois entrant au 1er avril 09 ou au 1er mai 09 ayant travaillé entre 2 et 4 mois sur 28 derniers mois	500 euros versés Une seule fois	1er avril ou 1er mai 2009	Dispositif va durer 12 mois à compter du 1er ou du 1er mai 2009	117 millions d'euros financés par la solidarité nationale et assuré par l'Etat	

Impôts : suppression du 2ème acompte

Bénéficiaire	Montant de la mesure	Départ de la mesure	Financement : montant, modalités	Mesures Complémentaires
+ 4 millions de ménages Foyers fiscaux imposables dans la 1ere tranche d'imposition (revenu fiscal compris entre 5852 euros et 11673 par part de quotient familial)	200 euros en moyenne par foyer De 95 à 460 euros selon les familles	<ul style="list-style-type: none"> - Mensualisation : à partir de mai ; - Paiement par acomptes : versement du mois de mai et versement du solde en septembre ; - Paiement en 1 fois : paiement en septembre 	800 millions euros en 2009	

Crédit d'impôts

Bénéficiaires	Montant de la mesure	Départ de la mesure	Financement : montant, modalités	Mesure Complémentaires
2 millions de ménages dépassant légèrement la 1ère tranche			300 millions euros en 2009	

Prime aux familles modestes

Bénéficiaires	Montant de la mesure	Financement : montant, modalités	Mesures Complémentaires
<p>3 millions de familles modestes ayant des enfants scolarisés de plus de 6 ans et bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - famille avec 1 enfant : niveau de revenus annuels < 22 321 euros - famille avec 2 enfants : revenus annuels < 27 472 euros - famille avec 3 enfants : revenus annuels < 32 623 euros - famille avec 4 enfants : revenus < 37 774 euros - 5 151 euros par enfant supplémentaire 	<p>150 euros Une seule fois</p>	450 millions d'euros en 2009	

Bons d'achats de services à la personne

Bénéficiaires	Montant de la mesure	Départ de la mesure	Financement : montant, modalités	Mesures Complémentaires
<p>Ménages bénéficiaires seront ciblés avant la fin du 1er trimestre 2009</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 650 000 ménages disposant de l'APA - 470 000 bénéficiaires de complément de garde dont revenus < 43 000 euros/ an - 140 000 foyers ayant allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou de la prestation de compensation du handicap - une enveloppe sera accordée en 2009 au Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi en formation ou reprenant un emploi avec enfants 	Montant équivalent à 200 euros par ménage concerné		Financement complet par l'Etat	

Controverse autour du "parachutage" de François Pérol

Article paru dans LE MONDE

Nicolas Sarkozy ne voit pas le *"problème"*. Martine Aubry estime qu'on risque de n'être *"plus dans une République"*. La nomination de François Pérol, secrétaire général adjoint de l'Elysée, à la tête de la banque issue de la fusion des Caisses d'épargne et des Banques populaires, suscite une vive polémique. Mardi 24 février, le président de la République a invoqué depuis Rome le verdict de la Commission de déontologie, chargée d'examiner le cas des fonctionnaires qui *"pantoufflent"* dans le privé. Elle *"a donné son point de vue, et son point de vue a été communiqué aux deux banques. Il sera rendu public"*, a affirmé M. Sarkozy, prétendant qu'on verrait bientôt la différence *"entre une polémique et un problème"*.

Le propos du président de la République est faux. La Commission ne s'est pas réunie et dispose d'un délai d'un mois pour délibérer. Le secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant, a reçu mardi après-midi une lettre du président de cette Commission, Olivier Fouquet, qui a donné *"une opinion personnelle qui n'engage pas la Commission"*. M. Fouquet s'est référé à la *"jurisprudence traditionnelle"*. *"Il faut en conclure, écrit-il, que (...) la jurisprudence de la Commission est applicable"* à M. Pérol, sous réserve qu'il ait exercé ses fonctions à l'Elysée *"dans les conditions habituelles"*.

La Commission se prononce en droit, sur un sujet pénal et donc *"d'interprétation stricte"*, rappelle M. Fouquet. Or la controverse est plus vaste. Elle porte sur la légitimité politique ou éthique qu'a M. Sarkozy à *"parachuter"* son bras droit en matière économique à la tête de la future deuxième banque française. *"Il faut que Nicolas Sarkozy sache qu'il est le chef de l'Etat et qu'il n'a pas vocation à nommer les présidents de banques après les patrons de presse, les procureurs et demain les juges d'instruction"*, a accusé Mme Aubry. *"Ce n'est pas M. Pérol qui est en cause mais l'omnipotence de Nicolas Sarkozy"*, a estimé Jean-Claude Mailly, secrétaire général de Force ouvrière. Le chef de l'Etat se juge redevable envers M. Pérol, ancien banquier de Rothschild et Cie, qui a fortement réduit sa rémunération pour le rejoindre à l'Elysée et avait indiqué qu'il ne resterait pas tout le quinquennat.

"PASSAGE EN FORCE"

Surtout, M. Sarkozy estimait avoir besoin d'un homme jeune mais expérimenté, suffisamment politique pour remettre de l'ordre dans des réseaux bancaires, secoués par de graves guerres pichrocolines. Les dirigeants des Caisses d'épargne ont, eux, dénoncé le *"passage en force"* de l'Elysée qui a transmis mardi une instruction au conseil des Caisses d'épargne pour hâter la démission de leur patron Bernard Comolet.

La nomination de M. Pérol, 45 ans, devait être avalisée, mercredi 25 février, par les conseils des deux banques. Philippe Dupont, président des Banques populaires, prendra à 58 ans la présidence non exécutive du nouvel ensemble. Il profite de sa proximité avec M. Pérol, qui fut conseil des Banques populaires lorsque celui-ci était banquier d'affaires chez Rothschild.

L'Etat se défend de vouloir faire du nouvel ensemble le bras armé d'une politique industrielle. C'est le rôle dévolu à la Caisse des dépôts. *"L'Etat n'a aucune stratégie d'appropriation, de nationalisation. Il a un seul souci, que ce réseau passe cette crise sans dommage"*, confirme l'entourage de la ministre des finances, Christine Lagarde. *"Il n'y a pas l'idée d'en faire un super Oseo [la banque des PME] ou un Crédit national de la grande époque"*, assure-t-on, précisant que l'Etat a vocation à se retirer à terme du capital de la banque. Il va y injecter 5 milliards d'euros, pourrait prendre jusqu'à 20 % du capital et nommer quatre administrateurs sur dix-huit.

Mais l'objectif serait simplement d'éviter un accident financier alors que Natixis, la filiale commune des Banques populaires et des Caisses d'épargne croule sous les pertes et d'en profiter pour consolider le paysage bancaire français, avec une banque spécialisée dans les PME, les artisans et commerçants et les particuliers. *"Les Banques populaires [via Natixis] ont 40 milliards d'euros d'actifs incertains et les Caisses d'épargne ne gagnent pas un centime"*, indique-t-on à l'Elysée. L'Ecureuil a enregistré une perte inédite de 2 milliards d'euros en 2008 et Natixis de 2,5 milliards.

Dans les milieux syndicaux, on se mobilise. "On ne peut être qu'inquiet, on n'a aucune indication sur le projet industriel", signale Jean-Paul Krief, délégué CGT pour les Caisses d'épargne. Selon lui, l'Etat n'a pas vocation à modifier la nature de la banque, ni "à moraliser le système bancaire comme l'a laissé entendre M. Sarkozy, juge-t-il, mais uniquement à rassurer le marché et les actionnaires". Pour M. Krief, "M. Pérol va gouverner l'établissement comme une banque privée". Marie-Hélène Martinaud, déléguée CGT des Banques populaires, redoute aussi que l'Etat "oublie les objectifs spécifiques d'une banque coopérative autrefois axée sur le financement des PME et PMI" et craint de nouvelles suppressions d'emplois. Les syndicats des Caisses d'épargne envisagent un recours au pénal contre une décision qui équivaut, selon eux, à une prise illégale d'intérêts.



Comité National CGT des Privés d'Emploi

Montreuil 12/02/2009

INSCRITS DE DROIT MAIS PAS INDEMNISES !

Depuis plusieurs semaines, des milliers de dossiers sont entassés en attente de traitement, avec des retards importants sur le paiement des allocations de chômage.

Ces allocations chômage impayées ont des conséquences dramatiques pour des milliers de familles qui comptent dessus pour régler les factures, payer le loyer ou tout simplement se nourrir.

Encore une fois ce sont les plus fragiles qui trinquent.

Cette situation désastreuse trouve ses origines dans les premiers effets déstabilisateurs de la fusion de l'ANPE et des ASSEDIC (Pôle Emploi) et du sous effectif actuel et déjà dénoncé maintes fois du service public de l'emploi avec un personnel submergé par les milliers de chômeurs qui arrivent en conséquence de la crise financière sur l'emploi et les centaines de milliers de chômeurs prévus pour 2009 ne vont pas arranger les choses .

Les quelques mesures prises dernièrement, tel que l'embauche de 200 CDD, les heures supplémentaires effectuées et les antennes Pôle Emploi provisoirement fermées pour faire face à ce raz de marée sont loin de pouvoir répondre à la crise.

Pour le Comité National CGT des privés d'emploi et précaires, ce constat est d'autant plus préoccupant, s'ajoute à cela :

- Une volonté de « pôle emploi » de développer les prestations au service des entreprises, et le suivi accru des chômeurs ;
- Le nombre de chômeurs va encore s'accroître dans les mois qui viennent avec la fin des CCD et de l'intérim dans de nombreuses entreprises ;
- L'application de la nouvelle convention de l'assurance chômage qui, si le gouvernement donne son agrément, va précipiter des milliers de privés d'emploi dans le régime de solidarité donc dans la misère et la pauvreté.

Pour la CGT chômeurs et précaires il est impensable de laisser s'installer la double peine : « sans travail » « sans revenu ».

Dès le mois de novembre 2008, le Comité National CGT des privés d'emploi et précaires, interpellait la Ministre de l'économie, des finances, et de l'emploi, Madame Lagarde, pour demander que des mesures exceptionnelles soient prises immédiatement pour que plus un allocataire des ASSEDIC demeurent plus longtemps sans moyens de vivre.

A ce jour aucune réponse ne nous est parvenue alors que cette situation devient insoutenable pour de nombreuses familles.

Il nous faut passer à la vitesse supérieure !

Les privés d'emploi et précaires en ont assez de prendre des coups sur la tête, d'être les laissés pour compte quand les problèmes surgissent.

Des milliards d'euros sont distribués aux banques, aux entreprises, on nous parle de plans de relance mais on nous laisse crever lentement avec des salaires ou des indemnités qui quand elles sont versées nous permettent à peine de survivre.

Ce gouvernement ne fera rien pour nous : Pas d'augmentation du Smic, pas de propositions concrètes pour les chômeurs et précaires si ce n'est la suppression de l'allocation de fin de formation ou la suppression de l'allocation équivalent retraite, la perte de 7 à 9 mois d'indemnités chômage pour certains si la nouvelle convention chômage est appliquée, pas de revalorisation des allocations chômage, alors que notre pouvoir d'achat fond à vue d'œil.

Arrêtons de nous laisser faire !

Le Comité National CGT des privés d'emploi et précaires lance un appel à tous les chômeurs et précaires pour qu'ils se mobilisent et s'organisent, nous les invitons à participer à la journée nationale de mobilisation à l'initiative de toutes les organisations syndicales le **19 mars prochain**.

D'autre part nous appelons également les privés d'emploi qui rencontrent des retards sur le paiement de leurs indemnités chômage à prendre contact très vite avec les comités locaux les plus proches de leur lieu de résidence dont les coordonnées vous sont données ci-dessous, pour organiser une riposte à la hauteur de leurs attentes.

Contact avec la CGT Chômeurs et Précaires

- Je suis inscrit mais pas indemnisé : oui Non
- Je souhaite prendre contact avec la CGT Chômeurs : oui Non

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

À découper et à renvoyer au:

Comité Local CGT Chômeurs _____ (ville)

Adresse du Comité Local: _____

Tél-Fax : _____ Email : _____@_____

Coup de gueule d'Anita

Quelques mots pour exprimer ce que je ressens. Je ne sais pas si c'est de la colère, du découragement ou peut être, suis-je de l'arrière-garde. Je me dis qu'effectivement le monde salarial a évolué et que l'on ne peut pas militer de la même façon qu'il y a des années.

Mais en même temps, les vraies valeurs de la CGT pour laquelle j'ai adhéré en 1972, et j'y suis attachée, c'est-à-dire : « la fraternité, la solidarité, la tolérance », je ne les retrouve pas aujourd'hui.

Je suis d'accord et je comprends, il faut prendre en considération, les vacances scolaires, pas de réunion le soir, les droits syndicaux bafoués, nous sommes sollicités de partout etc... Mais si nous ne réagissons pas, notre syndicalisme va en souffrir, avec toutes ses conséquences.

L'UL a proposé à la CE d'envahir le « Pasino » en solidarité pour notre camarade Marc Caltot qui est harcelé par son patron, il a une mise à pied, il risque un licenciement, et nous, CGT, nous n'avons pas été en capacité de mobiliser une cinquantaine de copains pour le soutenir...

Où est le temps, quand une boîte était en lutte, un syndicaliste harcelé, quand une boîte fermait, nous étions présents, des délégations auprès des salariés, des quêtes, des envois de motions au patron etc...

Si nous ne sommes pas en capacité de nous soutenir entre nous, nous aurons de grandes difficultés à présenter sur nos listes aux élections professionnelles des jeunes salariés.

Mardi, un rassemblement était organisé devant la Sous-préfecture en hommage aux luttes et au camarade assassiné en Guadeloupe. La CGT était quasi inexistante, je ne comprends pas, c'était à 17h30 et pour beaucoup d'entre nous, ce n'était pas sur le temps de travail.

Je sais que tous les coups que nous prenons aujourd'hui font que nous sommes débordés de partout. Mais allons nous montrer à Sarko que ses valeurs, la CGT ne les porte plus ? Non je n'y crois pas. Je n'arrive pas à croire que j'ai donné une grande partie de ma vie à un syndicalisme de lutte de classe, de fraternité, de solidarité, que des camarades ont donné leur vie pour ce syndicalisme et que ce serait en vain.

Plus que jamais, face au gouvernement et au Medef nous devons rester soudés. Je pense que si les copains envoyaient 1 ou 2 camarades par boîtes, et que nous annonçons au micro que telle et telle boîte est solidaire des mouvements, cela aurait un autre impact.

Par ce coup de gueule, je ne souhaite pas donner de leçon, nous sommes des militants, je désire seulement que nous réfléchissons ensemble au syndicalisme pour laquelle nous adhérons, une CGT d'avant-garde, de luttes et révolutionnaire.

Anita

RAPPEL DES ACTIONS INTERCATEGORIELLES ET INTERPRO

Face au gouvernement et ses petits soldats nous devons maintenir la pression jusqu'au 19 mars !!

Mardi 24/02/09 plusieurs militants étaient au rendez-vous à 11h devant l'hôtel des finances en hommage à Jacques BINO, militant du SNADJI CGT Guadeloupe.

Mercredi 25/02/09 de 8h/10h : Très bonne opération « Filmage des parcmètres » par une quarantaine de « ZORRO-DATEURS » de la CGT, de Solidaires et de la FSU.

Mercredi 25/02/09 plusieurs militants étaient au rendez-vous à 17h et en intersyndicale à la Sous-préfecture en hommage à Jacques BINO, militant du SNADJI CGT Guadeloupe.

PROCHAINES ACTIONS :

Mercredi 04/03/09 à 14h devant le MEDEF (rue Duplex) : lancé intersyndicale de chaussures (amener des chaussures usagées).



Mardi 10/03/09 de 17 h à 19 h Blocage des 3 entrées d'Auchan Mont-gaillard.

A une des entrées, les désobéisseurs de l'Education Nationale feront signer leur pétition.

PREPARONS TOUT DE SUITE LE 19 MARS !

FAISONS EN SORTE D'ETRE VISIBLES PARTOUT DANS LES MANIFESTATIONS !

PASSEZ VOS COMMANDES DE BANDEROLES, AUTOCOLLANTS, DRAPEAUX, ETC...



Communication
par l'objet

Tél. 0 820 820 404 - Fax 0 800 802 805 - www.LMcommunication.com



Vivats

L'ASSOCIATION NORMANDE DU TOURISME SOCIAL

LOCATIONS
HIVER 2008 / 2009
FRANCE

36 rue Clovis 76600 LE HAVRE - Tél. : 02 35 21 69 63 - Fax : 02 35 21 82 39 - reservations@vivats.fr

Valmorel
Les Cochés
La Norma
Le Corbler
Les Ménutres
St-Sorlin
Les Arcs
Valloire
Val-Thorens
Valmeinier
Châtel
Samoëns
Argentière
Les Carroz
Les 2 Alpes
Chamrousse
Gresse en Vercors
Prapoutel Les 7 Laux
Orcières
Risoul
Les Orres
St-Lary
Font-Romeu
Peyragudes

Antibes / Golfe Juan
Ste-Maxime
Cavalaire
St-Aygulf
St-Briac
Benodet
Kerfany
Noirmoutier

Pour vos
vacances
de Pâques
rendez-vous
en page 20

Montagne et Mer



www.vivats.fr
ensemble plus loin